



SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

**Objet : Subvention
complémentaire
au CCAS**

DELIBERATION N° 2

L'an deux mille-vingt-un, le treize décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 7 décembre 2021

Membres présents : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - G.LASSABE - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - C.DOS SANTOS - J.WEBER - J.DARRIGADE - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - B.GERY - E.DEITIEUX - D.LAVIGNE - MA THEBAUD - CH.MARTIN - M.BECRET - H.ETCHENIQUE - F.BILLARD -

Membres absents excusés ayant donné procuration :

X BAYLAC donne pouvoir à JM GUTIERREZ

M.EVENE-MATEO donne pouvoir à C.DOS SANTOS

J.RANCE donne pouvoir à MA.THEBAUD

Secrétaire de séance : E.DEITIEUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la subvention allouée au C.C.A.S. s'établit pour 2021 à 400 000 €. Toutefois, des crédits supplémentaires sont nécessaires pour abonder le budget annexe du CCAS afférent au Service d'Aides à Domicile au chapitre 012 « charges de personnel » suite à de nombreux remplacements.

Pour faire face à cette situation, il propose d'allouer au C.C.A.S une subvention complémentaire de 37 000 €.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

. Décide d'allouer au C.C.A.S. une subvention complémentaire de 37 000 €.

. Dit que les crédits nécessaires seront ouverts à l'article 657362 du budget 2021.



Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 14 décembre 2021
Le Maire,